

Papers of the Linguistic Society of Belgium

17 | 2023

Les procédures de reformulation : un nouvel outil d'analyse de productions ?

Valérie Lambert

Sorbonne Université

URL: <https://sites.uclouvain.be/bkl-cbl/en/journals/papers-of-the-lsb/volume-17-2023/lambert/>

Electronic reference :

Lambert, Valérie. (2023). Les procédures de reformulation : un nouvel outil d'analyse de productions ? In Marie Steffens & Thomas Hoelbeek (eds.), *Papers of the Linguistic Society of Belgium* [online] 17, 33-53. DOI: <https://doi.org/10.61430/HAWG4833>

Les procédures de reformulation : un nouvel outil d'analyse de productions ?

Comparaison de restitutions orales/écrites par des étudiants de 19 ans (FLM, FLS, FLE)

Valérie Lambert

*Sorbonne Université, France
val.lambert2003@gmail.com*

Cette étude, entre linguistique et didactique, compare pour la première fois les procédures de reformulation effectuées à l'oral et à l'écrit une semaine après la lecture (Martinot, 2018), chez quinze étudiants. Elle est fondée sur la restitution d'une histoire lue auparavant et elle a pour objectifs principaux d'analyser l'organisation prédicative résultant de chaque mode de restitution, et d'analyser les mécanismes de transformation mis en œuvre par les étudiants selon le cadre théorique harrissien (Harris, 2007). Les résultats permettent de mettre au jour des mouvements reformulateurs spécifiques à l'oral et à l'écrit mais aussi de nouvelles procédures propres aux adultes. S'appuyant sur les capacités reformulateurs des apprenants, ces procédures permettent d'analyser les productions sous un angle nouveau. Elles pourraient constituer un outil innovant pour travailler l'expression orale et écrite.

1. Introduction

Cet article se propose de présenter les principaux résultats d'une étude menée auprès de mes quinze étudiants, âgés de 19 ans en section BTS (brevet de technicien supérieur), scolarisés dans un lycée de la banlieue nord de Paris. Le français est la langue maternelle de la majorité des élèves, pour quatre d'entre eux, la langue de scolarisation, et pour un étudiant appartenant à un programme

2 Valérie Lambert

d'échange avec le Mexique, elle constitue une langue étrangère. Tous volontaires, ils sont représentatifs de l'hétérogénéité des profils qui composent une classe de BTS. Au moment de l'expérimentation, les étudiants se trouvaient dans un contexte de préparation aux épreuves d'expression écrite (synthèse de documents et expression personnelle).

S'inscrivant dans le projet international intitulé *Les procédures de reformulation : outil d'appropriation de la langue maternelle et étrangère, à l'oral et à l'écrit*, coordonné depuis 2019 par Claire Martinot, cette recherche compare pour la première fois les procédures de reformulation produites à l'oral et à l'écrit chez de jeunes adultes. Le protocole expérimental appliqué est inspiré de celui mis au point par Claire Martinot pour le projet initial *Acquisition et Reformulation* (Martinot et Ibrahim, 2003) : les locuteurs-scripteurs restituent un récit appelé « texte source » (TS) une première fois à l'oral (RO) et une semaine après à l'écrit (RE). L'analyse des reformulations sur laquelle les résultats sont fondés porte sur la transformation majeure que l'étudiant met en œuvre lors de sa reformulation des prédications du texte source à l'oral et à l'écrit selon le cadre théorique harrissien (Harris, 2007).

Aussi, les procédures de reformulation n'ayant pas encore été appliquées à des restitutions écrites produites chez de jeunes adultes, cette étude comparative permet d'approfondir les recherches à travers les objectifs suivants :

- analyser l'organisation prédicative résultant de chaque mode de restitution ;
- analyser les mécanismes de transformation opérés par les étudiants pour la reformulation des phénomènes linguistiques complexes.

Après avoir expliqué le processus expérimental qui permet d'obtenir les deux corpus d'étude, nous verrons comment analyser les productions orales et écrites sous l'angle des procédures de reformulation. Enfin, nous présenterons les principaux résultats permettant de mettre en avant des spécificités propres au medium (Cappeau, 2018 : 415).

2. Déroulement du processus expérimental

Afin d'obtenir les reformulations orales et écrites du texte narratif source, l'étude utilise un protocole mi-expérimental, mi-écologique.

2.1. Sélection d'un texte source

Recourir à un texte source (TS) est important pour garantir un point de départ commun à toutes les restitutions. Ce texte facilite le repérage du passage

Les procédures de reformulation : un nouvel outil d'analyse de productions ?

systématique de la source à la reformulation, et permet ainsi l'observation et la comparaison (Ingram, 1989). Le texte source choisi, *Tom et Julie* (annexe) écrit en français par Claire Martinot, est identique à celui du projet initial sur l'acquisition et la reformulation chez les enfants de 4 à 10 ans (Martinot, 2000 : 3-23). Plusieurs raisons expliquent le choix de ce conte. Les étudiants, peu habitués à restituer des histoires, ont estimé que le texte était assez long et n'ont pas considéré cette tâche aisée à réaliser. Le contenu informatif étant cependant parfaitement accessible, ils ont pu le reformuler en fonction de leurs compétences lexicales et grammaticales sans être gênés par des difficultés de compréhension. Demander de restituer un texte peu accessible aux niveaux sémantique et syntaxique aurait entraîné des lacunes trop nombreuses dans la restitution. Enfin, support pour le projet initial, il permet de comparer nos résultats avec ceux qui sont disponibles pour les locuteurs-scripteurs plus jeunes.

2.2. Passations orale et écrite

Nous avons décidé de commencer par recueillir le corpus à l'oral. En effet, cette étude ayant également un objectif didactique (élaborer des outils d'aide aux productions langagières écrites et orales), il était important de se rapprocher des conditions naturelles du cours de Culture Générale et Expression où les activités orales précèdent généralement la production écrite. Par ailleurs, la passation orale correspondant ici à un écrit oralisé, nous tenions à ce que la RO soit la moins influencée possible par l'écrit et donc plus authentiquement fidèle à la langue parlée par les locuteurs. Installée dans une salle du lycée, je lis une seule fois l'histoire (TS1) à chaque étudiant de manière individuelle, après avoir annoncé la consigne suivante : « Je vais vous lire une histoire. Écoutez-la attentivement afin de pouvoir me la raconter à votre tour. Essayez de ne rien oublier. Vous pouvez utiliser vos propres mots ». Dès la fin de la lecture, je demande à ce dernier de me raconter la même histoire à sa manière. Les énoncés produits sont enregistrés sur un dictaphone, puis transcrits dans leur intégralité, avec les marques d'oralité, les hésitations ou les répétitions.

Donc c'est l'histoire de Tom et Julie alors cette histoire commence un jour d'école à peu près normal sauf que la maîtresse de Tom arrive en retard lorsqu'elle arrive enfin Tom pour accueillir sa classe elle est accompagnée d'une petite fille que avec qui elle se euh qu'elle présente à la classe et on apprend qu'elle s'appelle Julie euh

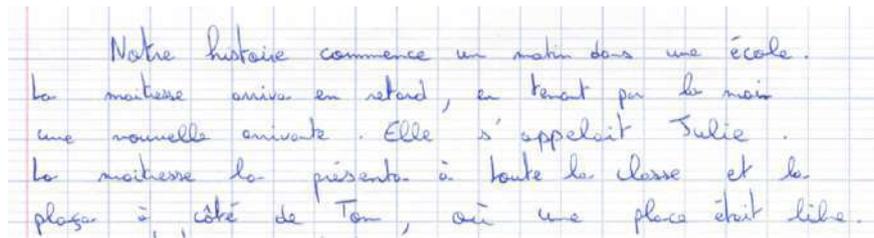
Figure 1. Extrait de la retranscription orale de G.

Les symboles phonétiques demeurant peu commodes pour étudier les

4 Valérie Lambert

phénomènes grammaticaux dans des fragments de langue parlée assez étendus, la convention appliquée à notre *corpus* est celle mise au point par Claire Blanche-Benveniste (Blanche-Benveniste, 2000 : 24-34) qui conserve l'orthographe conventionnelle. Dans la transcription de G, les marques d'oralité comme les hésitations *eah* apparaissent afin de rester le plus fidèle possible à la restitution orale. La ponctuation n'est pas rétablie. D'autres signes typographiques sont toutefois utilisés pour indiquer les pauses comme le tiret. L'intonation n'est pas encodée.

Pour constituer le corpus écrit, le dispositif est pratiquement analogue. Je procède à la lecture du conte à l'ensemble des étudiants (TS2) une semaine après la passation orale. La même consigne est donnée. Ces derniers restituent alors tout de suite après la même histoire à l'écrit d'un premier jet.



Notre histoire commence un matin dans une école.
La maitresse arriva en retard, en tenant par la main
une nouvelle arrivante. Elle s'appelait Julie.
La maitresse la présenta à toute la classe et la
plaça à côté de Tom, où une place était libre.

Notre histoire commence un matin dans une école. La maitresse arriva en retard, en tenant par la main une nouvelle arrivante. Elle s'appelait Julie. La maitresse la présenta à toute la classe et la plaça à côté de Tom, où une place était libre.

Figure 2. Extrait de la RE et de la transcription orale de Re.

Aucun travail de réécriture n'est effectué. Les copies récupérées sont saisies par traitement de texte.

Le protocole permet ainsi d'obtenir des productions quasi naturelles. Ces dernières sont effectivement produites à la suite d'une consigne précise. Le lexique et les tournures morphosyntaxiques relèvent toutefois du choix en partie inconscient des élèves et dépendent de leurs compétences langagières, même si la mémorisation de l'histoire et la concentration pendant l'activité jouent un rôle important. À ce stade, il n'est cependant pas encore possible de mettre en parallèle le texte source et ses reformulations pour les analyser de manière précise. Un travail de séquençage et de segmentation s'avère nécessaire.

Les procédures de reformulation : un nouvel outil d'analyse de productions ?

2.3. Séquençage, segmentation et association

Afin de faciliter le repérage des transformations opérées par les étudiants lors du passage du texte source aux productions orales et écrites, nous avons choisi de retenir comme unité d'analyse la prédication élémentaire que l'on peut isoler à l'oral comme à l'écrit. Si nous utilisons une unité sémantico-syntaxique supérieure, plusieurs modifications peuvent s'enchevêtrer lors du passage de la source à la restitution, rendant l'analyse indécidable.

Tableau 1. Extrait de RO et RE de la séquence 9 (S9) par les étudiants.

N=4	Oral	Écrit
	TS (S9) : Tom avait un peu peur parce qu'il lui était interdit d'aller dans la forêt, surtout la nuit.	
G.	Tom euh hésite au début vu que euh il n'est pas ses parents lui ont interdit de d'aller dans la forêt la nuit parce que cela peut être dangereux	Tom avait peur car il avait l'interdiction d'aller dans la forêt la nuit.
Co.	donc euh Tom euh avait un peu peur de sortir aussi tard	Tom n'avait pas envie d'y aller car il avait peur de sortir si tard.
F.	Tom est un peu euh paniqué parce que i/il a pas le droit de sortir euh dans la forêt surtout le soir	Tom avait un peu peur car il lui était interdit de sortir dans la forêt, surtout la nuit.

Ce tableau résulte d'une première analyse. Cette vue d'ensemble des productions nous donne une première idée des points communs et des différences dans les reformulations de cette séquence. Elle apporte une réponse quantitative qui permet de savoir si l'histoire a été plus ou moins comprise, d'observer si l'ordre narratif a été restitué ou réagencé, quelles informations sont présentes, lesquelles ont été supprimées par rapport à la séquence source correspondante. Toutefois, il est encore difficile à ce niveau d'identifier précisément le mouvement reformulateur et les transformations mis en œuvre par l'étudiant. Il nous faut donc encore réduire l'empan.

Chaque séquence – du texte source et des restitutions orales et écrites – est ensuite segmentée en prédication élémentaire que nous définissons, à la suite de Harris (2007), Cadiot et Furukawa (2000), Ibrahim (2009), Riegel et al (2009) comme la plus petite unité sémantico-syntaxique interprétable, construite autour d'un prédicat (verbe, nom, adjectif, adverbe). Dans la perspective fonctionnaliste, tout énoncé comprenant un verbe conjugué est considéré comme une prédication élémentaire. Claude Tchekhoff (1977 : 47) définit le prédicat comme le « centre de l'agencement syntaxique de tout énoncé complet en toutes langues ». André Martinet (1970 : 127) développe ce point en précisant que le prédicat est le « point de rattachement autour duquel s'organise la phrase et par rapport auquel les autres éléments constitutifs marquent leur fonction ». Cependant dans le cadre de la linguistique transformationnelle non générative

6 Valérie Lambert

chez Harris (2007), la prédication élémentaire peut prendre la forme d'une prédication seconde, réduite au nombre minimum de ses constituants faisant du sens et restructurable. Elle peut alors correspondre à une forme nominale ou gérondivale, à une épithète détachée, une apposition (Neveu, 2000), ou encore une relative explicative par exemple. Ainsi, en analysant la première partie de la séquence 12 (P1), nous pouvons observer qu'elle contient de manière certaine deux prédications notées P1a et P1b :

P1a : Tom et Julie se trouvaient dans un jardin merveilleux
P1b : où les fleurs semblaient se parler en chantant.

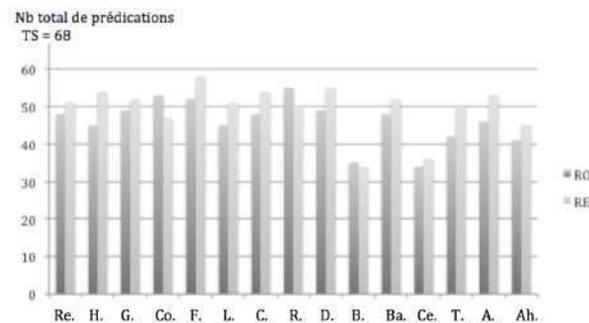
P1a et P1b sont deux prédications élémentaires ayant pour noyau un verbe conjugué. Toutefois, en nous inscrivant dans le cadre théorique harrissien, nous pouvons postuler que le gérondif *en chantant* constitue une prédication supplémentaire, une prédication seconde (Cadiot, 2000 : 112-125) réduite au nombre minimum de ses constituants faisant du sens (Ibrahim, 2009 : 51-53). Restructurable, elle serait la réduction de *comme si elles chantaient*. Nous considérons donc que cet extrait de séquence contient trois prédications :

P1a : Tom et Julie se trouvaient dans un jardin merveilleux
P1b : où les fleurs semblaient se parler
P1c : en chantant.

Cette perspective issue de la linguistique transformationnelle non générative nous permet d'affiner les analyses. Même si de nouvelles unités de segmentation présentées comme plus opératoires sont apparues depuis une vingtaine d'années – *clause*, *période* (Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989), *noyau* (Blanche-Benveniste et al., 1990), *proposition énoncée* (Adam, 1999), *schème syntaxique* (Muller, 2002)–, nous mobilisons le cadre harrissien afin de conserver les mêmes critères que les projets précédents pour faciliter la comparaison. Pour notre étude, nous décomptons ainsi 68 prédications composant le texte source.

Les procédures de reformulation : un nouvel outil d'analyse de productions ?

Tableau 2. Proportion de prédications du TS dans les RO et RE des sujets.



Nous avons pour l'ensemble des 15 étudiants 690 prédications reformulées pour les productions orales et 742 pour les restitutions écrites. L'analyse comparative de ces dernières sous l'angle des procédures de reformulation peut alors commencer. La démarche va consister à associer chaque prédication restituée à la prédication du texte source.

TS = Chez lui, (P1b) il a fabriqué une petite boîte ronde, rouge et dorée (P1a)		
RO = chez lui, (P1b) Tom a fabriqué une boîte rouge et dorée (P1a)		
RE = Quand Tom fut chez lui, (P1b) il confectionna une belle boîte rouge et dorée. (P1a)		
	P1b	P1a
TS	Chez lui,	il a fabriqué une petite boîte ronde, rouge et dorée
RO	chez lui	Tom a fabriqué une boîte rouge et dorée
RE	Quand Tom fut chez lui,	il confectionna une belle boîte rouge et dorée.

Figure 3. Association des prédications sources de la séquence 3 avec les RO et RE de B.

Grâce au protocole qui permet de comparer un texte de départ à une restitution d'arrivée, nous allons pouvoir observer les processus de transformation et analyser les mouvements reformulateurs plus ou moins complexes mis en œuvre par chaque étudiant à l'oral et à l'écrit.

3. Méthode d'analyse : comment comparer des productions orales et écrites sous l'angle des procédures de reformulation ?

3.1. *Qu'est-ce que la reformulation ?*

La reformulation peut être définie comme un type de paraphrase qui permet de redire la même chose mais autrement :

Comportement d'un locuteur qui prétend reproduire sous une autre forme exactement ce qui a été exprimé par un autre locuteur dans la même langue. (Dubois, 1973 : 405)

Cette définition est confirmée par Catherine Fuchs qui, dans sa thèse sur la paraphrase, présente cette dernière comme un synonyme de l'activité de production impliquée par la reformulation :

La paraphrase (...) est une situation où un sujet se livre à une activité de production d'un texte nouveau, qu'il construit comme une reformulation du texte source, c'est-à-dire une reproduction de ce que signifie, selon lui, l'original. (Fuchs, 1980 : 22)

Ces acceptions sont complétées au début des années 80 par Elisabeth Gülich et Thomas Kotschi (1983 : 305-351) qui donnent un sens plus restreint au concept de reformulation. Il correspond alors à un terme générique, qui n'est plus synonyme de paraphrase, mais qui désigne un classement d'énoncés réalisés en fonction du marqueur qui introduit la reformulation : *c'est-à-dire, en fait.*

Si ces définitions éclairent la notion de reformulation, elles posent cependant un certain nombre de problèmes pour l'analyse de nos deux corpus. En effet, la définition de Catherine Fuchs repose sur une équivalence sémantique entre le texte source et la restitution et ne permet donc pas de traiter les cas de changement de sens et de répétition. Par ailleurs, la définition proposée par Elisabeth Gülich et Thomas Kotschi implique la présence d'un marqueur de reformulation qui n'est pas toujours observée dans les restitutions des étudiants.

Pour notre étude, nous nous appuyerons sur la définition établie par Claire Martinot dans le cadre théorique harrissien :

Tout processus de reprise d'un énoncé antérieur qui maintient, dans l'énoncé reformulé (ER), une partie invariante à laquelle s'articule le reste de l'énoncé, partie variante par rapport à l'énoncé source (ES), est une reformulation. (Martinot, 1994)

La reformulation est définie comme un mécanisme de construction du sens dans lequel le locuteur reprend à l'énoncé source une partie invariante – structurelle

Les procédures de reformulation : un nouvel outil d'analyse de productions ?

ou sémantique – et qui en même temps introduit un changement. Elle présente l'avantage de ne pas s'appuyer nécessairement sur un marqueur de reformulation et de ne pas se limiter aux seules reformulations paraphrastiques. Nous pouvons illustrer cette définition à partir de la figure 4 :

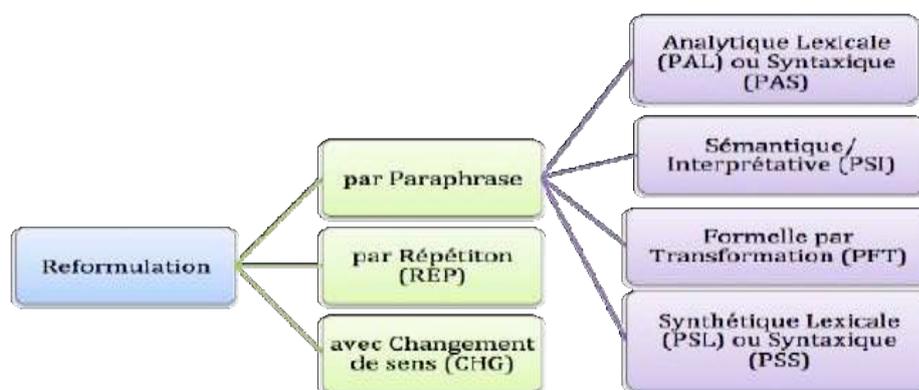
<p>TS : il a fabriqué une petite boîte ronde, rouge et dorée. RE (Re.) : il confectionna une belle boîte ronde, rouge et dorée.</p>

Figure 4. Extrait de la RE de Re., séquence 3 (S3).

Dans cet exemple, nous pouvons ainsi constater que Rémi a reformulé le texte source en conservant le sens (invariant sémantique). Parallèlement, une modification qui se situe au niveau lexical est introduite. Dans cette RE, une « belle langue du dimanche » (Blanche-Benveniste) est utilisée : le verbe *confectionner* et l'utilisation du passé simple se substituent au verbe *fabriquer* et au passé composé. Nous avons donc une reformulation paraphrastique. De la définition de Claire Martinot découlent les procédures de reformulations.

3.2. *Identification des procédures de reformulation*

Les procédures de reformulation sont les modes de transformation que le locuteur-scripteur va appliquer à la prédication source lors de sa restitution orale ou écrite.

Tableau 3. Les procédures de reformulation

Les deux programmes de recherche précédents, *Acquisition et Reformulation* (Martinot et Ibrahim, 2003), et *Acquisition de la complexité linguistique de 6 à 14 ans* (Martinot et al, 2018), entre 2013 et 2018, ont identifié neuf procédures de reformulation sur lesquelles nous nous appuyons et que nous pouvons regrouper en trois catégories. Nous pouvons ainsi distinguer les reformulations paraphrastiques qui maintiennent un invariant sémantique tout en modifiant le lexique et/ou la construction de l'énoncé source. Cette catégorie comprend deux procédures par paraphrase analytique (lexicale et syntaxique), deux procédures par paraphrase synthétique (lexicale et syntaxique), deux procédures par paraphrase formelle (transformation et restructuration) et enfin une procédure par paraphrase sémantique ou interprétative (PSI ou PS).

TS : il était tout de même au rendez-vous
H. (RO) : Tom se rendit au rendez-vous

Figure 5. Extrait de la RO de H., S8.

Dans cet exemple, H. utilise une reformulation par paraphrase sémantique. Le sens de la prédication source est maintenu mais nous avons une modification au

Les procédures de reformulation : un nouvel outil d'analyse de productions ?

niveau du lexique. Le prédicat *être au rendez-vous* est remplacé par un synonyme *se rendre au rendez-vous*.

Nous avons également des reformulations par répétition, qui constitue un cas limite de la reformulation. Étant cependant très rarement absolument identiques, nous pouvons considérer qu'elles introduisent malgré tout une modification, que ce soit au niveau de l'intonation ou au niveau de l'énoncé qui change légèrement. Elles peuvent donc être envisagées comme un continuum entre l'énoncé source et sa paraphrase. On considérera que la modification est minimale et l'invariant maximal. Certaines prédictions constituent ainsi une reformulation par répétition approximative, tandis que d'autres sont des reformulations par répétition stricte.

<p>TS : Tom avait un peu peur R. (RO) : lui il avait peur</p>

Figure 6. Extrait de la RO de R., S7.

Dans cet exemple, nous pouvons observer la redondance du pronom personnel, procédé courant de l'oral. C. répète de manière approximative le texte source.

À ces deux catégories s'ajoute la reformulation avec changement d'information (CHG) :

<p>TS : la maîtresse est arrivée plus tard que d'habitude Ce. (RO) : le premier jour, le professeur arrivait tard, comme d'habitude</p>

Figure 7. Extrait de la RO de Ce., S1.

La reformulation de Ce. véhicule une information contradictoire avec l'énoncé source. Cette procédure modifie le sens de l'énoncé source mais maintient un invariant syntaxique et parfois lexical.

3.3. Analyse des procédures de reformulation à l'oral et à l'écrit

Tableau 4. Exemple d'analyse à partir des RO et RE de Ba., S3.

	P1b	P1a
TS	Chez lui,	il a fabriqué une petite boîte ronde, rouge et dorée
RO	chez lui	Tom a fabriqué une boîte rouge et dorée
RE	Quand Tom fut chez lui,	il confectionna une belle boîte rouge et dorée.

Si nous revenons à l'étude de la séquence 3 reformulée par Ba. et commençons à appliquer la méthode d'analyse sur ses restitutions orale et écrite, nous pouvons constater que nous avons deux reformulations par répétition en restitution orale, P1b constituant une répétition stricte, et P1a, une répétition approximative avec l'omission d'une caractéristique de la boîte.

En reformulation écrite, nous pouvons observer que l'étudiant reconstruit syntaxiquement une prédication complète *Quand Tom fut chez lui* pour P1b en introduisant un verbe et en transformant le complément de lieu en proposition subordonnée circonstancielle. Il s'agit d'une paraphrase par analyse syntaxique. Plusieurs modifications interviennent dans la restitution écrite de P1a : nous observons l'utilisation d'un vocabulaire plus élaboré à travers le changement de verbe et d'adjectif. Afin de distinguer la procédure de reformulation appropriée et de ne pas multiplier les étiquettes, il convient d'analyser la transformation majeure de cette prédication. Nous choisissons d'accorder la priorité au verbe prédicatif par rapport à l'adjectif épithète *belle* non prédicatif. Nous pouvons ainsi constater que Re., conservant le sens et en introduisant un changement de lexique, reformule la prédication source en utilisant une paraphrase sémantique interprétative en utilisant un synonyme *confectionner*.

Il est très difficile, voire illusoire, de pouvoir comparer, dans les mêmes conditions, chez le même locuteur-scripteur, le même type de production orale et écrite : l'une et l'autre ne peuvent en effet jamais avoir lieu exactement en même temps. Par ailleurs, les deux lectures (TS1 et TS2) et la première restitution (RO) risquent d'influencer la seconde. Toutefois, même si la deuxième restitution bénéficie nécessairement de la première expérience des locuteurs, nous postulons que le choix des formes utilisées à l'oral puis à l'écrit par l'étudiant est principalement dicté par le medium. En effet, le choix de ce protocole permet des conditions de production quasi semblables. Il s'appuie sur la lecture d'une histoire dont le contenu informatif ne pose pas de problèmes de compréhension

Les procédures de reformulation : un nouvel outil d'analyse de productions ?

pour l'ensemble des étudiants dès la première passation. De plus, Nous observons que les restitutions orales présentent les caractéristiques de l'énonciation orale (Cappeau, 2018). On relève la présence de nombreuses auto-reformulations (S3 : il est très content, très heureux), des disfluences (S11 : ce grand arbre s'ouvrit non s'est ouvert et a créé euh a ouvert), des marqueurs discursifs (S1 : en fait c'était à l'école donc Tom était en cours et alors il y a une petite fille), l'utilisation de modalisateurs (S11 : après je crois qu'il y a de la lumière). La seconde restitution présente quant à elle des caractéristiques propres à l'écrit : présence d'adverbes (S1 : la maîtresse est arrivée étonnamment en retard), des adjectifs verbaux (S11 : Une lumière aveuglante), un lexique plus recherché et l'utilisation du passé simple (S3 : Tom prit l'initiative de lui fabriquer une boîte). Les verbes utilisés en RE convoquent, très probablement, des passages de lectures antérieures. Par comparaison, les verbes utilisés en RO font partie du lexique verbal courant (RO : une lumière sortit du tronc et RE : surgit, s'en échappa).

4. Principaux résultats

4.1. *Une organisation prédicative spécifique à l'oral et à l'écrit*

La comparaison des reformulations produites à l'oral à celles effectuées à l'écrit permet d'analyser l'organisation prédicative résultant de chaque mode de restitution. Cette recherche pose en effet la question de l'influence éventuelle de la forme sur le sens, et nous invite à nous demander si la forme orale et la forme écrite de la langue peuvent véhiculer exactement les mêmes informations. Elle vise également à identifier les variants et invariants d'une production écrite et orale. En effet, même si la grammaire de l'oral et celle de l'écrit sont en grande partie les mêmes (Cappeau, 2018 : 413-418), l'organisation prédicative qu'adopte un locuteur pour raconter une histoire se réalise différemment selon que le récit est produit à l'oral ou à l'écrit. L'observation et l'analyse des prédictions restituées par les locuteurs-scripteurs montrent que l'organisation prédicative du texte source est modifiée en modalité orale et écrite. La comparaison entre la RO et RE de F. est significative.

TS : Elle tenait par la main une petite fille		que personne n'avait encore jamais vue.	
P2a		P2b	
RO : elle est avec une petite fille	elle la tient par la main	personne ne la connaît	car elle est nouvelle dans l'école
P2a	P2a'	P2b	P2b'
RE : (...) qui tenait par la main une nouvelle arrivante.			
[P2a-(P2b)]			

Figure 8. Analyse d'un extrait des RO et RE de F., S1.

L'analyse de l'extrait de la première séquence montre que le texte source est composé d'une prédication complexe P2. Celle-ci comprend deux prédications élémentaires, P2a et P2b.

Si nous observons la restitution orale de F., nous pouvons constater qu'il utilise quatre prédications élémentaires pour reformuler le texte source. Deux prédications P2a et P2a' restituent P2a source. P2b source est également reformulée par deux prédications P2b et P2b'. Trois procédures de reformulation sont mises en œuvre. L'étudiant produit deux paraphrases sémantiques en P2a et P2b où les verbes prädicatifs *tenir par la main* et *voir* sont remplacés par des synonymes *être avec* et *connaître*. Nous avons une répétition approximative en P2a' : le passage de l'imparfait *tenait* au présent *tient*, ainsi que la substitution du groupe nominal *une petite fille* par le pronom personnel *la* sont admis. Enfin, une paraphrase interprétative est utilisée pour P2b' : F. interprète l'information source en donnant la cause et la présente avec un renouvellement du lexique.

Au contraire, lors de la restitution écrite, l'étudiant bouleverse l'organisation prédicative source en synthétisant les deux prédications P2a et P2b en une. Le mouvement reformulateur observé en RE est une paraphrase formelle par transformation (PFT). Cette procédure modifie la construction de la prédication source en maintenant un invariant sémantique. Le changement principal qui intervient concerne la transformation de *elle tenait* par une proposition subordonnée relative *qui tenait*. Cette relativisation implique l'effacement du sujet *elle* qui est réduit au pronom relatif *qui*. Par ailleurs, nous pouvons remarquer que *nouvelle* reformule bien P2b, mais ne constitue pas une prédication réduite : du fait de sa position épithète, cet adjectif n'est pas prädicatif. La notation [P2a-(P2b)] indique que P2a et P2b sources sont présentes sémantiquement dans la reformulation mais que seul le statut prädicatif de P2a est maintenu. Les informations du texte source peuvent ainsi être présentes sans constituer autant de noyaux prädicatifs.

Le nombre de prédications élémentaires appelle une remarque. Si elles sont plus nombreuses en RE qu'en RO, ce n'est qu'en RO qu'apparaissent des enchaînements constitués de quatre, cinq ou six prédications élémentaires. À l'inverse, aucune prédication complexe en modalité écrite n'est constituée de

Les procédures de reformulation : un nouvel outil d'analyse de productions ?

plus de trois prédications élémentaires. Nous constatons donc une plus grande variation dans la récursivité en modalité orale. Nous pouvons supposer que le rôle de la scolarisation se manifeste ici dans la construction écrite des « phrases ». L'organisation prédicative d'un même texte restitué à l'oral et à l'écrit par le même étudiant apparaît ainsi modifiée dans la majorité des cas. Cette réorganisation est révélatrice des capacités reformulatoires des locuteurs-scripteurs.

4.2. *Des mouvements reformulateurs spécifiques en modalité orale et écrite*

Notre récit contient un grand nombre de phénomènes linguistiques complexes sur les plans lexicaux, sémantiques et syntaxiques. Notion débattue depuis l'antiquité (Colombat et al., 2019), la complexité est un phénomène difficile à définir (Kuster et Muysken, 2001). Dans la plupart des cas, elle se caractérise par les relations qui existent entre les éléments d'un système, ainsi que les organisations hiérarchiques que ces relations engendrent (Bulté & Housen, 2012). Le TS contient ainsi des propositions subordonnées relatives explicatives et déterminatives, des compléments circonstanciels de temps antéposés, des réductions de prédications sous forme de gérondif ou de complément prépositionnel, des formes passives, des noms complexes (*N de N*), des noms et adjectifs opérateurs, des propositions subordonnées consécutives, une métaphore. D'un point de vue didactique, l'étude des processus de transformation mis en œuvre par les étudiants pour les reformuler permet de nous interroger sur les compétences lexicales et syntaxiques en expression orale et écrite chez ces jeunes adultes (Barré-de Miniac, 2000) : les procédures de reformulation utilisées à l'oral vont-elles tendre vers une simplification des prédications sources ou maintenir leur degré de complexité ? Il s'agit de savoir dans quelle mesure les procédures de reformulation à l'écrit permettent de préciser le degré d'appropriation de la langue écrite par les étudiants-scripteurs (Boré, 2002 : 259-275). Cette étude met ainsi en avant des procédures spécifiques à l'oral et à l'écrit dont l'analyse du tableau 5 est représentative.

Tableau 5. Analyse d'un extrait des RO et RE de L., S2.

	P1b	P1a	P1c	P1d
TS	Arrivée en classe,	la maîtresse a dit :	« Les enfants, je vous présente votre nouvelle camarade	elle s'appelle Julie. »
ROL.	Ensuite elle arrive en classe	et dit aux élèves	il y a une nouvelle fille	qui s'appelle Julie
RE L.	(...), installée, (...)	La maîtresse, (...), présente Julie à l'ensemble de la classe.		

La première partie de la deuxième séquence est composée de deux prédications élémentaires, P1a et P1b, qui forment une prédication complexe. P1b, substituable par *lorsqu'elle est arrivée en classe*, est une prédication réduite. P1c et P1d sont des prédications élémentaires, liées syntaxiquement à P1a et fonctionnant comme des compléments du verbe *a dit* : *la maîtresse a dit quelque chose*.

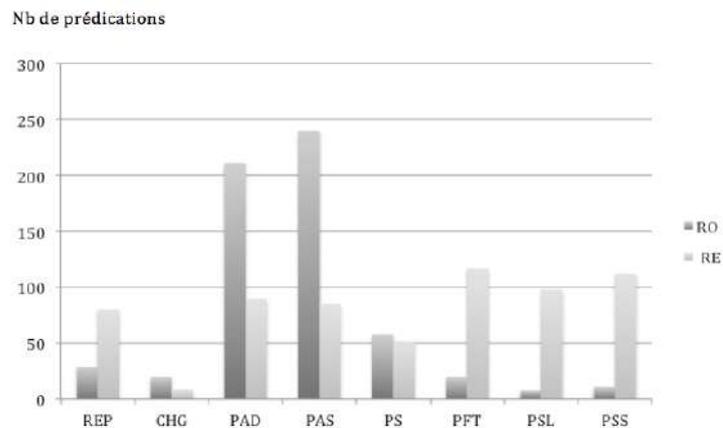
L'analyse de la restitution orale de L. montre que ce dernier met en œuvre deux types de paraphrase analytique syntaxique (PAS) en P1b et P1c, une répétition approximative (REP) pour P1a, et une paraphrase formelle par transformation par relativisation (PFT) en P1d. En P1b, l'étudiant reconstruit la prédication source réduite en rétablissant les éléments effacés pour produire une prédication complète, tandis qu'il décompose P1c source en extrayant *nouvelle* puis en l'actualisant avec le présentatif *il y a*. Construites selon le principe de reconstruction ou décomposition d'un énoncé complexe au niveau syntaxique (comme les prédications réduites par exemple) à l'aide de constructions élémentaires, les paraphrases analytiques apparaissent comme la procédure de reformulation la moins complexe à mettre en œuvre dans les productions.

Cependant, les mouvements reformulateurs observés dans la restitution écrite du scripteur sont beaucoup plus complexes : L. synthétise les verbes sources *dire*, *présenter*, *s'appeler* de P1a, P1c et P1d par le verbe *présenter*, réduisant ainsi trois prédications sources en une. Il s'agit d'une paraphrase synthétique lexicale. De même, nous pouvons observer qu'il reformule P1b avec une paraphrase synthétique syntaxique en réduisant la prédication source à un participe passé *installée*. Se définissant par le mouvement inverse de la paraphrase par analyse, la paraphrase par synthèse est difficile à réaliser dans la mesure où l'étudiant doit non seulement sélectionner ce qui peut être réduit, mais

Les procédures de reformulation : un nouvel outil d'analyse de productions ?

aussi produire une nouvelle forme lexicale qui condensera plusieurs prédications sources.

Tableau 6. Répartition des prédications par procédure de reformulation en RO et RE



Les paraphrases par analyse syntaxique (PAS) sont ainsi spécifiques de la reformulation orale (240 en RO contre 75 en RE). Ces constructions en *il y a N* et *c'est N* étant extrêmement fréquentes dans la langue parlée, il n'est donc pas étonnant de les retrouver ici. Leur présence, éventuellement suivie d'une autre prédication en *qui* montre de quelle façon les locuteurs construisent leur discours oral, en plusieurs « morceaux ». Les transformations et l'utilisation de paraphrases synthétiques sont spécifiques aux restitutions écrites des étudiants (en 220 en RE contre 19 en RO). Elles sont révélatrices de l'habileté syntaxique de ceux qui les mettent en œuvre. Les résultats des travaux précédents (Martinot *et al* : 2018) montrent que les procédures synthétiques de reformulation sont tardives chez les enfants francophones. Elles ne sont pas attestées avant 10 ans en raison, très probablement, de leur complexité. Le fait que ces procédures ne soient pratiquement attestées qu'en RE confirme cette observation. Par ailleurs, contrairement aux constructions en *il y a N* ou *c'est N*, nous pouvons également supposer qu'elles correspondent davantage au langage écrit.

5. Conclusions et discussion

L'analyse des procédures de reformulation dans les restitutions du texte source fait apparaître des tendances distinctives en reformulation orale et en reformulation écrite. Les paraphrases par analyse syntaxique sont spécifiques de la reformulation orale tandis que les répétitions, les paraphrases synthétiques, formelles par transformation et les paraphrases interprétatives avec extrapolation sont beaucoup plus nombreuses en reformulation écrite. Cette dernière procédure n'avait pas été répertoriée dans les projets précédents. Utiles dans la pratique du résumé, ces procédures pourraient constituer une piste à exploiter dans la pratique de l'écrit.

L'étude des restitutions écrites met cependant en évidence un nombre important de reformulations par répétition (REP) chez certains locuteurs-scripteurs. L'utilisation de celles-ci, qui n'est difficile que du point de vue de la mémoire, limite les observations sur les compétences « transformationnelles » des étudiants. Il conviendrait donc d'inverser l'ordre du protocole en commençant par la restitution écrite avec un autre groupe d'étudiants pour comparer les résultats. Cette inversion permettrait d'observer si un écrit initial peut aider à améliorer la production orale notamment dans le cadre d'oraux scripturaux. L'ordre initial du protocole semble en effet rendre cette dernière plus difficile à réaliser, d'autant que raconter une histoire n'est pas un exercice habituel.

Si l'étude fait apparaître des tendances distinctives en reformulation orale et écrite, elle ne permet toutefois pas encore la généralisation des résultats. Le nombre restreint des participants appartenant à un seul établissement scolaire limite l'observation. C'est pourquoi, nous avons prolongé en 2022-2023 cette recherche à travers le projet *La construction prédicative à l'oral et à l'écrit : maîtriser la posture de locuteur et de scripteur*. En augmentant le nombre d'étudiants en FLM, FLS et FLE et en variant la zone géographique, nous espérons confirmer et préciser les résultats obtenus.

S'appuyer sur les procédures de reformulation afin d'évaluer les compétences en expression orale et écrite chez les locuteurs-scripteurs permet d'analyser les productions sous un angle nouveau. Grâce au protocole utilisé, qui permet de comparer un texte de départ (TS) à une restitution d'arrivée (RO ou RE), l'accent est davantage mis sur l'analyse des processus de transformation mis en œuvre par les élèves plutôt que sur les erreurs que ces derniers peuvent faire. Les procédures de reformulation que nous utilisons prennent à la fois en compte la construction syntaxique, le choix lexical et le sens comme trois aspects indissociables. Elles pourraient ainsi constituer un nouvel outil efficace et pertinent pour travailler l'expression (Doquet, 2013 : 119-130).

6. Références

- Adam, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- Barré-de Miniac, C. (2000). *Le Rapport à l'écriture. Aspects théoriques et didactiques*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- Berrendonner, A. et Reichler-Béguelin, M.-J. (1989). « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française*, 81, 99-125.
- Blanche-Benveniste, C. (2000). *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, 24-34.
- Blanche-Benveniste, C. et al. (1990). *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- Boré, C. (2002). « Reformulations écrites et orales, part du cognitif, part du linguistique », *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, 26, 259-275.
- Bulté, B. et Housen, A. (2012). « Defining and operationalising L2 complexity », in A. Housen, F. Kuiken, I. Vedder (ed) *Dimensions of L2 Performance and Proficiency. Complexity, Accuracy and Fluency in SLA*. Amsterdam, Benjamins, 21-46.
- Cadiot, P. (2000). « La préposition comme connecteur et la prédication seconde », *Langue française*, 127, 112-125.
- Cadiot, P. et Furukawa, N. (2000). « Présentation (La prédication seconde) », *Langue française*, 127, 3-5.
- Cappeau, P. (2018). « Corpus et (ré)organisation de l'oral », in E. Richard (éd) *Des Organisations dynamiques de l'oral*. Berne, Peter Lang, 413-418.
- Colombat, B. et al. (2019). *Histoire des idées sur le langage et les langues*. Paris, Klincksieck.
- Doquet, C. (2013). « Dépasser l'impossible alliance : quelles interactions entre production écrite et maîtrise de la langue », *Le français aujourd'hui*, 181.
- Dubois, J. et al (1973). *Le Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Fuchs, C. (1980). *Paraphrase et théories du langage*, Thèse de Doctorat, Université Paris VII, 22.
- Gülich, E. et Kotschi, T. (1983). « Les marqueurs de reformulation paraphrastique », *Cahiers de linguistique française*, 5, 305-351.
- Harris, Z. (1988, 2007, trad. Française). *La Langue et l'information*, Paris, CRL, 108.
- Havu, E. et Pierrard M. (2012). « Prédication seconde et subordination : à propos du degré de complexité de la connexion de prédications », in U. Paprocka-Piotrowska, C. Martinot et S. Gerolimich (éds) *La complexité en langue et son acquisition*, Lublin, KUL, 37-51.

- Ibrahim, A. (2009). *Prédicats, prédication et structures prédicatives*, Paris, CRL, 51-53.
- Ingram, D. (1989). *First Language Acquisition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Kusters, W. et Muysken, P. (2001). « The complexities of arguing about complexity », *Linguistic Typology*, 5(2/3), 182-185.
- Martinet, A. (1970). *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- Martinot, C. (1994). *La reformulation dans des productions orales de définitions et explications (Enfants de maternelle)*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII.
- Martinot, C. (2000). « Présentation. Acquisition et reformulation », *Langages*, 140, 3-23.
- Martinot, C. et al. (2018). *Reformulation et acquisition de la complexité linguistique*, Londres, ISTE Editions.
- Martinot, C. et Ibrahim, A. (2003). *La Reformulation : un principe universel d'acquisition*. Paris : Editions KIME.
- Muller, C. (2002). « Schèmes syntaxiques dans les énoncés longs : où commence la macro-syntaxe ? », in Andersen, H.-L et Nolke, H. (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, 71-94.
- Neveu, F. (2000). « Nouvelles recherches sur l'apposition », *Langue Française*, 125.
- Riegel, M. et al. (2009). *La Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Tchekhoff, C. (1977). « La prédication », *Langue française*, 47.

Les procédures de reformulation : un nouvel outil d'analyse de productions ?

7. Annexe

Texte de Tom et Julie

Tom et Julie

Ce matin-là, la maîtresse est arrivée dans la cour de l'école plus tard que d'habitude. Elle tenait par la main une petite fille que personne n'avait encore jamais vue. Arrivée en classe, la maîtresse a dit : « Les enfants, je vous présente votre nouvelle camarade, elle s'appelle Julie. Tom, la place est libre à côté de toi, Julie sera ta voisine, sois bien gentil avec elle ! » Tom était fou de joie à l'idée d'avoir peut-être une nouvelle amie. Le soir, chez lui, il a fabriqué une petite boîte ronde, rouge et dorée, pour Julie. Le lendemain matin, dans la cour de l'école, Tom guettait l'arrivée de sa nouvelle petite voisine. Dès qu'il l'a aperçue, il s'est dirigé vers la fillette et lui a tendu la boîte qu'il avait fabriquée pour elle, la veille. Julie aimait tellement cette boîte qu'elle la prenait toujours avec elle. Quand la maîtresse disait : « Sortez vos affaires ! », Julie posait délicatement la boîte entre Tom et elle, sur leur table de travail. Un jour, Julie chuchota à Tom : « Ouvre la boîte ! » Tom souleva le couvercle et découvrit un morceau de papier sur lequel Julie avait écrit : « Je t'attends ce soir à huit heures, sous le gros arbre, à l'entrée de la forêt ». Tom avait un peu peur parce qu'il lui était interdit d'aller dans la forêt, surtout la nuit. Mais à huit heures du soir, il était tout de même au rendez-vous, Julie l'attendait déjà. Sans dire un mot, la petite fille prit la main de Tom et frappa trois fois sur le tronc du gros arbre. Au bout de quelques minutes, les enfants entendirent un grincement. L'arbre était en train de tourner sur lui-même. Tout à coup, le tronc s'ouvrit et les enfants furent éblouis par la lumière qui inondait l'intérieur de l'arbre. Ils firent quelques pas et l'arbre se referma derrière eux. Tom et Julie se trouvaient dans un jardin merveilleux où les fleurs semblaient se parler en chantant. Alors Julie dit à Tom : « Viens, traversons le jardin, il y a une grande fête pour toi, ce soir. Jusqu'à minuit, tu as le droit de demander à notre Roi tout ce que tu veux ». Tom a répondu : « Je veux apprendre à parler avec les oiseaux qui savent tout ce qui se passe dans le ciel, avec les poissons qui savent tout ce qui se passe dans l'eau et avec les fourmis qui savent tout ce qui se passe sur la terre ». Et depuis ce jour, Tom est devenu un enfant extrêmement savant.